



Le MORVAN

SEPTEMBRE 1976

RÉDACTION : 14, rue Notre-Dame - 58 - CHATEAU-CHINON

BULLETIN DE L'ACADÉMIE
SOMMAIRE DU N° 4

Cette page, qui fait appel à la collaboration des membres de l'Académie du Morvan, paraît chaque fin de mois. Les textes susceptibles d'y figurer doivent parvenir avant le 15, si possible en deux exemplaires, à M. Marcel BARBOTTE, La Comaille, 71400 Autun (tél. 52.15.35).

Etude : *L'exploitation des schistes bitumineux de l'Autunois* (Gaston Lassus).
La vie de l'Académie : (D' Olivier, chancelier perpétuel).

Document : *Un monitoire à Château-Chinon* (présenté par B. de Saint-Gérard).
Bibliographie du Morvan : *Références 1966-1974* (suite) *Sciences de la terre, sciences biologiques*.

Souvenirs d'un maître d'école

(Suite)

Premier contact

Tu n'étais pas comme les autres, Camille... Ta petite personne, fragile, délicate, toute rose, sentait encore le biberon et tranchait sur la plupart de tes compagnons, solides et bronzés, petits paysans des hameaux et des fermes perdus dans la montagne. Tes grands yeux étaient toujours étonnés. La moindre parole te rendait craintif. Plus tard, bien sûr, cela passerait, cela passa, et tu ne laissas pas ta part de sottises à faire.

Tu étais le fils du maire. Cela ne t'a jamais préoccupé. Tes camarades non plus.

Comme les autres, tu vins à l'école. Que se passait-il dans cette « maison » ? Ce que je sais, c'est que cette « maison » demeura fort longtemps sans être à ton échelle.

A ton deuxième jour de classe, ta maman te demanda :

— Alors, Camille çè vè ai l'école ?

Sans hésitation, tu répondis :

— Dans lai cour, oui, mais dans lai maïon, non çai vé pas... Faut pas bouger, y m'enneue... Le temps m'deure, m'deure... Pour que çai passe pus vite, y donne un coup de coude au Jeannot. Aiprès, un bon, un bon coup de pied dans lai table

Cé flot du bruit. Alors, lai dame se fâche, ai crie : « Veux-tu vous taire ! » Y baisse les yeux, y m'airrète... Mâ l'temps m'deure...

Mon pauvre Camille, que ton malheur était grand en ces premiers jours de classe et de liberté perdue !

La punition

L'intelligence est allée se nicher dans la tête de ce Pierre, petit paysan d'une petite ferme d'un petit hameau du Morvan.

Jolie frimousse, yeux bleus qui ne rient que quand ils le veulent, pas très causeur, souvent renfrogné, ayant toujours un avis qu'aucun autre n'aurait, il ferait tout sauter, la patience du maître y compris. En ces moments, hélas ! si fréquents, on voudrait le voir loin, loin... Mais voilà, son travail est presque irréprochable. Ceci compense cela, et on le supporte.

Pierre et trente autres camarades déjeunent à l'école. A midi aussi, ce jour-là, Pierre, à une observation de la maîtresse des petits, a mal répondu, ou, plus exactement, il a pris son air renfrogné, insolent, complété tout à coup par un sourire moqueur.

Nouvelle observation, nouveau durcissement de son attitude, et il est arrivé ce qui devait arriver : Pierre a évité la giflette, mais il a vu son chaudron de pâtes se répandre sur le plancher. Quoique

Tous ? Non, je ne vois pas Pierre. Je le cherche un peu inquiet, car avec lui, il faut s'attendre à tout. Et je le trouve assis en petite classe. A mon approche, il ne bouge pas, ne répond pas à mes premiers mots. Plus proche de lui, il ne lève pas la tête. Arrivé tout près, je le vois écrire. Je lis : « J'ai manqué de respect à la maîtresse ». Et les personnes et les temps s'alignent sur l'ardoise, très méthodiquement. Il n'a toujours pas levé la tête. Je l'abandonne en disant : « Bon ! »

Je dis bon, comme je dirais autre chose, ma pensée tâche d'expliquer ce comportement. En résumé, Pierre a compris sa faute, de lui-même, s'est donné une punition. C'est magnifique d'avoir obtenu cela de lui !

Mais pourquoi, deux heures après, suis-je moins satisfait, moins enthousiasmé de cette attitude de Pierre reconnaissant sa faute et se sanctionnant lui-même ? Parce que, voyez-vous, dans sa classe, joué un « self-gouvernement » formé de trois élèves, trois camarades qui jugent les « fautifs ». Si Pierre l'est, c'est gênant d'avoir à étaler devant eux sa petite mésaventure.

Je me demande même si Pierre leur a donné ses suffrages lorsqu'ils ont été élus par la classe, et s'il leur reconnaît bien le droit de se mêler de ses affaires... Il est paysan, et têtù. Et, pour éviter

LES MYSTÈRES DE LA FOSSE DIONNE

Notre excellent confrère, M. Marcel Meunier, qui préside avec tant de compétence et d'efficacité la Société d'Etudes d'Avallon, a publié récemment une plaquette, fort bien présentée et illustrée de photos et de plans, consacrée à La Fosse Dionne et les fontaines du Tonnerrois, préfacée par M. Jean Fromageot, vice-président de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes, président de la société d'archéologie et d'histoire du Tonnerrois.

« En plein cœur du vieux Tonnerrois, écrit M. Marcel Meunier, presque au pied de l'église Saint-Pierre, surgissent des eaux paraissant provenir d'une grande profondeur. Elles s'épanchent en une vasque de plusieurs mètres de diamètre, autour de laquelle on a construit un lavoir circulaire d'un appentis de charpente. La fontaine ne tarit jamais et atteint parfois de très gros débits. C'est la « fosse Dionne ».

Cette source suscite depuis toujours la curiosité, on est surpris de ces arrivées d'eau abondantes qui dépassent, en hiver, le mètre-cube à la seconde et se traduisent par un écoulement spectaculaire, à la différence des fontaines des environs qui, pour la plupart, se trouvent au-dessous de cent litres pour leurs plus forts débits.

On s'interroge ensuite sur la forme et la profondeur de cet exécutoire, si dissemblable de ceux des autres sources, qui sont presque toutes en affleurement et sur le tracé des conduites qui l'alimentent.

« Enfin, on éprouve, en regardant cette fontaine, une certaine appréhension. On est craintif, inquiet même. La raison de cet état d'esprit tient sans doute à l'aspect glauque de cet orifice de sortie, caractérisé

par des venues d'eau troubles. Ce n'est pas une « claire fontaine » !

« Mais le site aussi en est la cause. La fosse Dionne se trouve, en effet, bordée par un amphithéâtre de roches abrupte haut de plusieurs dizaines de mètres, fortement boisées, d'où un éclairage diminué qui rend ce lieu assez sombre.

« Cette impression pénible est renforcée par la pensée que cette source a une réputation maléfique : une longue tradition la fait la demeure d'un être redoutable, un « basilic ».

« Il y a là, trois mystères qu'il serait souhaitable d'éclaircir, et il faudrait pour cela répondre aux trois questions que voici :

« D'où viennent, tout d'abord ces eaux si abondantes ?

« Quelle est ensuite la raison de cet exutoire de forme si curieuse ?

« Enfin, l'existence d'un basilic est-elle une fable ou une réalité ? »

Tel est le secret de la fosse Dionne que, tout au long de son étude hydrogéologique, s'efforce de percer M. Marcel Meunier en s'appuyant sur le résultat des recherches précédentes et sur les données actuelles de la science. Un petit ouvrage riche de substance et d'aperçus, au terme duquel l'auteur indique les deux chemins ouverts, aux futurs chercheurs.

« Que l'on s'engage dans l'un ou dans l'autre, conclut-il, il y faudra beaucoup d'amour. Comment ne pas penser que cette réussite appartiendra à l'un de ceux que la passion de sa terre natale aura conduit à se pencher sur ce problème ? Nous serions pleinement satisfait si la présente étude pouvait susciter de telles vocations ! ».

Les prix littéraires du Morvan

Morvandiaux
mes Frères

Julien DACHÉ

Rudes comme votre sol où le rocher affleure ; tenaces à « l'ordon » comme vos boeufs tirant de lourds chariots par les sentiers pentus ; soucieux de ne

Au temps des bâculots
Claude PALLOT

Le père Nectoux était marchand de sabots place Bozu. Voilà un métier perdu, aujourd'hui que les épiciers en vendent et que les bipèdes humains se chaussent de cuir ou de plastique !

à Chaseu, la marquise de Sévigné

En 1666, Louis XIV fut très fâché de la conduite de Roger de Rabutin, comte de Bussy, qui était pourtant, parmi les seigneurs de sa cour, l'un de ceux qu'il affectionnait. Maître de camp de la cavalerie légère du roi, ce brillant officier général de 48 ans s'était illustré à la bataille des Dunes où il avait tenu Condé en échec. Il semblait promis aux plus hautes destinées militaires. Ecrivain de talent, membre de l'Académie française, il était aussi réputé que craint pour son esprit.

Malheureusement, sa morgue, la légèreté dont il faisait montre en trop d'occasions, sa causticité surtout, lui attirèrent bien des inimitiés. Il avait déjà indisposé le roi par quelques propos ou écrits qui égratignaient assez rudement des gens de qualité, mais il dépassa la mesure en participant, un certain vendredi saint, au château de Roissy, dans le Val d'Oise, à une réunion un peu trop licencieuse au cours de laquelle on avait, parait-il, baptisé un cochon de lait. Le roi ne plaisantait pas sur certains sujets : il envoya tout d'abord Roger de Rabutin méditer à la Bastille sur les inconvénients d'avoir plus d'esprit que de pondération, puis l'exila dans ses terres de Bourgogne.

Bussy se retira dans les deux domaines qu'il y possédait : le château de Bussy-le-Grand, en Auxois, et celui de Chaseu, à une dizaine de kilomètres d'Autun, au bord de l'Arroux.

Ouvrons ici une courte parenthèse pour préciser que, contrairement à certaines biographies aujourd'hui infirmées, Roger de Rabutin n'était pas né à Epiry dans la Nièvre, mais à Epiry, paroisse de Saint-Emiland, entre Autun et Couches. Le château où il vit le jour le vendredi 11 avril 1618 existe encore. Ses attaches avec la région étaient fort anciennes : son père, Léonore de Rabutin, avait été député par le baillage d'Autun aux Etats Généraux de 1614, et son plus lointain ancêtre, Mayeul de Bussy, au XII^e siècle, était seigneur de Rabutin (Charollois), de Chaseu et d'Epiry (Autunois). Roger de Rabutin avait épousé en premières noces Gabrielle de Toulangeon, petite-fille de Mme de Chantal (comme l'était également Marie de Rabutin-Chantal, future marquise de Sévigné), et qui mourut trois ans plus tard, lui laissant trois filles. Il se remarqua avec Louise de Rouville, dont il devint également veuf.

Voilà donc, en 1666, Bussy interdit de séjour à Versailles et condamné à résidence forcée dans ses terres. Hésitant à fixer sa préférence, il aménagea ses deux demeures avec magnificence, voulant, disait-il, faire de chacune d'elles « l'un des plus beaux salons de France ». Il commença par habiter Bussy-le-Grand où, pour divertir de Mme de Montglas, sa maîtresse du moment, il écrivit cette piquante et transparente « Histoire amoureuse des Gaules » et orna les murs de son salon en rotonde de dessins soulignés d'épigrammes où il maltraitait avec impertinence les belles dames qu'il avait connues à la cour. Cet aimable passe-temps, venant à

la connaissance des intéressées et à celle du roi, lui attira de nouveaux désagréments et lui aliéna pour longtemps les bonnes grâces de Louis XIV.

C'est l'année suivante, en juin 1667, qu'il se fixa à Chaseu. Désormais, il y passera la belle saison, ne résidant à Bussy-le-Grand que pendant les mois d'hiver. Et il commença à entretenir avec sa jolie et spirituelle cousine, Mme de Sévigné, une correspondance amicale, enjouée et pleine d'attraits, qui devait se poursuivre pendant près de trente ans, encore que certains nuages aient quelquefois assombri la sérénité des rapports épistolaires entre deux esprits d'égale qualité, qui se connaissaient et s'estimaient trop pour demeurer longtemps fâchés.

Bussy invita plusieurs fois Mme de Sévigné à Chaseu, où elle fit au moins deux séjours. Il la régala de saumon pêché dans l'Arroux, au pied de son château. Au cours de son second voyage, Mme de Sévigné, que Bussy était allé attendre à Lucenay, eut un accident de voiture qu'il a ainsi conté :

« La marquise nous fit mettre dans son carrosse, ne voulant fier sa conduite qu'à un cocher célèbre qu'elle avait depuis peu. A un quart de lieu de la dinée, il nous versa dans le plus beau chemin du monde. Le bon abbé de Coulanges était tombé sur sa nièce, et Toulangeon sur la sienne. Cela nous donna un peu de relâche. On nous releva, et ma cousine fut trop heureuse de s'en remettre à la conduite du cocher de ma fille, qu'elle avait tant méprisé. » De son séjour à Chaseu, Mme de Sévigné avait, dit-elle, « conservé soigneusement dans sa tête le souvenir de cet aimable lieu ».

Pendant quinze ans, Bussy harcela les amis qu'il avait conservés à la cour, et notamment le duc de

Saint-Aignan, de sollicitations pour qu'ils fléchissent la sévérité du roi. Ce n'est qu'en 1683, après dix-sept années d'exil, que Louis XIV accorda un pardon réticent.

L'âge venu, Bussy s'était assagi. Mais il était bien tard : l'officier dont les qualités militaires eussent pu le conduire au maréchalat, l'écrivain qui eût également tenu une place de premier rang dans les lettres s'il avait eu moins de morgue et de causticité, était presque oublié après ces dix-sept années d'exil. L'oubli vient terriblement vite, en effet, dès qu'on quitte la ronde où toute vacance est aussitôt comblée par une figure nouvelle qui estompe, puis efface la précédente. Et puis, il avait pris goût aux agréments de la vie provinciale, aux réunions entre beaux esprits du voisinage. « Quand je suis à Chaseu, écrit-il à sa cousine, j'ai la compagnie de l'évêque d'Autun (Mgr de Roquette), de Jeannin, de Tavannes, de Toulangeon et de sa femme, sans compter beaucoup d'honnêtes gens que vous ne connaissez pas. » Agapes entre amis, partie de chasse et de pêche (qui lui valut d'ailleurs quelques démêlés, et même un procès, avec les pêcheurs de l'Arroux qu'il accusait de braconner ses saumons) occupaient ses loisirs.

Bussy ne fit qu'un bref séjour à Versailles. Comprenant qu'il ne pourrait plus se réadapter aux habitudes et à l'étiquette de la cour, il revint sagement à Chaseu où il passa les dernières années de sa vie. En 1693, âgé de 75 ans, il s'éteignit à Autun « dans de saintes dispositions » et fut inhumé dans la collégiale Notre-Dame, qui devait être détruite pendant la Révolution.

Il existe, dans une chapelle de la vieille église (XII^e siècle) de Laizy, dont dépendait Chaseu, un tableau attribué à Lebrun et figurant saint Julien, patron de la paroisse. L'artiste aurait pris comme modèle Bussy-Rabutin, qui conserva longtemps cette œuvre à Chaseu, avant d'en faire don à l'église peu avant sa mort. Mais de son exil dans l'Autunois, à part cette peinture aujourd'hui fort abîmée, il ne reste plus, à Chaseu, que quelques ruines romantiques envahies par les ronces, au bord d'une rivière que les saumons, depuis longtemps, ne hantent plus...

Marcel BARBOTTE.

tois, les a devancés en se donnant lui-même ce qu'il jugeait être sa « dose ». C'est clair.

Je n'ai rien dit d'autre, mais en définitive, nous avons été roulés, bel et bien roulés, par ce petit paysan intelligent et rusé. Et moi qui croyais...

Le repas est fini. Je vais dans la cour où tous s'amu-

H. COQLIN.

PATOISONS

Au banquet des combattants et prisonniers de guerre, l'heure est venue de conter des histoires.

V'lai l'Jean-Marie d'lai Baume qué s'piante. Acoutons-le :

« Y' aivins fait 30 km sos lai puie. Y'aivons, en piène gnu, en un vilaze ou n' y aivet pus parsonne. Y fiet brun comme bordon. L'GUSTE du CRUYOT ai pus mouai, nos v'lai chu un en-haut por passer l'restant d'lai gnu. Y'atins trempés et y vos garantis qu'y n'fait pas saud en Novembre dans lai Lorraine.

« S'y restons lai, qué m'dit l'GUSTE, y vons aitra-per lai querve ! Vins don ! » nos v'lai partis dans l'vilaze. Y fiet nouair comm' dans l'cul d'un for. L'GUSTE feuret (1) partot. Tot dan un cou : « Vins, qu'e m'dit, v'lai éne porte que n'ot pas barée (2) ! » Y'entrons. O braque sai bitouze électrique. Y atins, ma fouai en éne béle maion. Mé y n'y aivot pas chument éne chéze por s'aichée (3). Mé que quand l'GUSTE è quèqu'chose dans sai tête dé meulé (4) o yé bé ! O m' lèche (5) dans l'caillidor (6) et o graivit un escalier. Y'aivos bieu erbolier dâs œillots (7) y m'sintos perdu, to chu dans l'noouir. Y m'met ai atourni (8) qu'çai n'en finissot pus. « Mé vins don ! » qué l'GUSTE mé quérié, en m'aberlutant (9) d'aivec sai ch'tite lampe. Y graivit aich'tôt (10) l'escalier.

Ah ! ye un malinge l'GUSTE ! O aivet trouvé éne béle chambre aivec éne armouaire et un grand lit. Chument (11) lé lit n'aivet ni coulé, ni couvartures et enco moins d'aiglelon (12). Y euvrons l'armouaire. Pas chument un drap ! Mé, brament (13) pendus, un

MON PAYS

Que veux-tu que je te dise
hormis de vieux clichés
mon pays
c'est inénarrable
c'est intaduisible
du sable
mais non pas du sable
du granit
avec une fraîcheur de pierre tombale
des nappes magiques de brouillard
une rosée volante
un baiser d'ancêtre disparu et présent
avec de grosses moustaches qui vous mouillent
au passage par lapes
des vaches des moutons des chevaux
des foires aux chevaux
des étangs des bois
plein de vert
se mettre au vert quoi
comme à table et y rester son saoul
des orages qui vous font sentir la terre
ainsi qu'une odeur de suie
au plus fort de l'été
ou bien de foins à la Saint-Jean
ou d'herbes brûlées
de pain chaud à sa sortie du four
que d'odeurs dans ton corps
à vous river sur place
à alimenter à jamais le souvenir
mon pays
c'est aussi le meilleur de l'enfance
tout le mystère de la naissance
que veux-tu que je te dise ?
inexplicable quoi !

Titian MAYA

haïbit d'zeune mairié, un biau, un smoking quouai ! ai pus éne robe dé mariée ! Quouai fère ! Y'atins quaillement zolés. Aich'tur (14), l'GUSTE ateurissot enco mäs qu'mouai !

« Dhabillons-nos ! » qu'o m'dit. Aich'tôt dit, aich'tôt fait. Lé v'lai qu'ol enfle l'haïbit d'zeune mariée ! Y n'lerconnassos pus chu tell'ment qu'ol ato brave ! (15) « Ai pus mouai ! » qu'y li dié. « Sacré berlaud ! Quouai qu'attends don por té fonner dans lai robe dé mariée ! » Y' aivet bet pus qu'çai ai fère s'y n'y v'los pas quervé d'fruid ! Lai mairiée d'vot inte un caillâtre (16) dé fone ! Y n'atot pus éne robe mé éne daumelle (17) aivec säs pendrillons. Y'orsembios (18) ai un fermaize (19) qu'on aivot sorti trop vite dé sai fercholle (20). Y n'aivot pus qu'ai s'coucher c'ment dâs zeunes mairiés. Mé parsonne n'v'lot nos aivoter lai rouïte (21) lé lend'main maitingne ! »

Eclats de rires et bravos s'accompagnent d'une levée des verres en l'honneur de la mariée. Puis l'TONIN d'lai Teurlée prend la relève :

« Y'atins prisonniers dans l'fin fond d'lai Prusse, l'DAUDY d'Arleu, l'TOUENE d'Anost ai pus mouai. Y piantins dâs treufes. L'TOUENE sé dazelot : ai midi, y'ailins enco m'zer dâs treufes en lai piau. Tot dan un coup o s'met ai rire : « Aignu, lâs gars, qu'o nos dit, y vons m'zer dâs frites ! » Y crayère bet qué l'mauvas sang li montot ai lai tête. C'ment fère dâs frites aivec dâs treufes cuites ai iau ?

Ai bet, vos m'crairez si vos v'lez, y m'zère dâs frites cé zor-lai ! Y'atins tell'ment raigondés (22) dâs treufes ai lai piau qu'y nous régälère. Y'en fière dâs frites ! Quaillement tos lâs zors. Y'o lâs Prussiens qu'en erbolint dâs œillots ! Fère dâs frites aivec dâs treufes ai lai piau ! Y'atot dâs malinges, lâs Français ! Churtot lâs Morvandiaux ! Sacrés berlauds d'Prussiens o n'ont jaimäs pu d'viner qu'y piantins lâs treufes cuites et qu'y fiens dâs frites aivec lâs treufes ai somer ! ».

Les éclats de rires reprennent de plus belle, suivis d'une « Morvandelle » qui retentit dans les cœurs comme une « Marseillaise »

Julien DACHE

- (1) Furetaït.
- (2) Fermée à clé.
- (3) S'asseoir.
- (4) Tête de meunier réputée pour son obstination.
- (5) Laisse, de laisser.
- (6) Corridor.
- (7) Faire des yeux ronds.
- (8) Eternuer.
- (9) M'éblouissant.
- (10) Aussitôt.
- (11) Seulement.
- (12) Edredon.
- (13) Joliment, comme il convient.
- (14) A cette heure, maintenant.
- (15) Beau, joli.
- (16) D'un grand gabarit.
- (17) Vêtement ample, mal ajusté.
- (18) Je ressemblais.
- (19) Fromage.
- (20) Récipient qui contient le lait caillé à égoutter.
- (21) Coutume morvandelle : au matin de leur nuit de noces, les mariés que l'on vient de découvrir doivent boire le vin blanc d'un récipient pour le moins inattendu.
- (22) Dégoutés à force d'en avoir vu à son menu.

« piènes mains » d'épis échappés au râ-teau des moissonneurs ; sobres, mais faisant volontiers ripaille ou beuverie, ainsi que vos sources qui ruissellent et cascaded dès les premières ondées ; accueillants comme vos sous-bois et comme les bords de vos coulées d'eaux vives ; naturels, sans détours ni manières, comme vos paysages sans apprêts et non encore défigurés ; vifs, alertes comme votre terre qui ne colle pas aux sabots et n'alourdit ni le pas ni l'esprit ; moqueurs impénitents et grands faiseurs de niches comme votre ciel qui tient en réserve d'inopportunes averse ; fidèles à votre terroir et à vos traditions comme le genêt qui, chaque année, reffleurit dans vos « chaintres », vous étiez, Morvandiaux mes frères, chers compagnons de mon enfance, vous aussi, de braves gens ! Et, malgré des conditions de vie considérablement améliorées, fortement imprégnées au foyer familial de tout ce qui fut vous, votre descendance a su garder l'essentiel de son précieux héritage. Alors, bonnes gens des alentours et d'ailleurs, venez en Morvan et ne craignez rien !

Venez à Pâques : vous verrez des villages fleuris de tous leurs poiriers « pioto », chaque printemps régulièrement rajeunis d'une gaillarde floraison blanche ; vous trouverez en abondance « jean-nettes », boutons d'or, anémones des bois et violettes ; vous verrez sourdre les sources réveillées et se répandre les « pâtures » et les prés dans les vallons et jusque sur les toits des monts les blancs troupeaux découvrant l'herbe neuve.

Venez en mai, et dans la lumière matutinal, prenez le chemin des Rogations qui conduit à la croix rustique d'un hameau entre les hautes haies fleuries d'aubépine et pavoisées d'églantines, le long des taillis émaillés de lyschis, de stellaires, de véroniques, de campanules et d'ancolies, dont, irrésistiblement, vous ferez un bouquet.

Venez en juin admirer la marée d'or des genêts en fleurs envahissant les « cheintres », humer dans l'air du soir l'odeur des foins coupés.

Venez en été cueillir les traises des bois, les framboises et les myrtilles du Beuvray ou du Haut-Folin, les noisettes des « traices » géantes où vous taillerez un bâton de « queue » précieux compagnon des quêtes et des marches à travers la campagne morvandelle.

Venez suivre les rives sauvages d'un ruisseau à l'affût de la truite ; faire des bouquets de chèvrefeuille aux senteurs de vanille.

Venez en septembre découvrir, à l'aube, dans les pâturages qu'embaume le serpolet, les rosés et les « brulottes » (coulemelles) aux pousses surprenantes. Venez à l'automne ramasser les châtaignes, au long des routes ou dans les prés aux barrières bienveillantes ; chasser le lièvre, le garenne et la perdrix, mais aussi le chevreuil et le sanglier ; rassasier vos yeux de la splendeur des ors et des cuivres de la forêt gauloise.

Et pourquoi pas ? Venez fêter Noël autour d'un vrai sapin, manger une omelette au jambon, du boudin au « poët » et des poires « pioto » dans la simple et chaude ambiance d'une veillée morvandelle.

Quelle que soit l'époque choisie, vous recevrez, j'en suis sûr, le meilleur accueil. Quand vous prendrez congé, vous ne manquerez pas de penser que le Morvan est une belle contrée et que, là aussi, comme nous disons dans notre patois, « Yé du bon monde » (il y a de braves gens).

bots et l'hiver, nous avions chaud aux pieds. Malgré la sollicitude appliquée de nos pères qui, le dimanche, clouaient sous nos semelles des bandes de cuir venues en droite ligne des courroies de l'usine, les sabots s'usaient vite, à force de jouer à la « treue » ou de glisser sur la glace, les jours de gel.

De temps en temps, il fallait bien que nos mères prennent le porte-monnaie d'une main et le gamin de l'autre pour renouveler le matériel.

Que de sabots dans la boutique du père Nectoux ! Des bruts, des sabots « Godots » pour les paysans que nous méprisions, des noirs, des « vernis jaunes », des « avec des dessins » ! Nous y enfoncions nos pieds dûment garnis, pour l'occasion, de chaussettes neuves que nos mères nous retiraient aussitôt rentrés, et le père Nectoux voyait d'un coup d'œil exercé, à travers le bois, si nos « artots » étaient à l'aise. Il était le conseiller écouté et son oracle était sans recours.

Le sabot choisi, il appliquait la « bricolé » raide avec son coussin rembourré, avalait quelques pointes, donnait quelques coups de marteau à droite et à gauche et nous repartions..., chaussés de nos vieux sabots, car il fallait, avant que de se servir des neufs, user les anciens jusqu'au trou irréparable.

Le père Nectoux fabriquait quelquefois ses produits, mais ce devait être pour se désennuyer car son échoppe qui donnait sur la rue de Montcenis ne résonnait pas souvent du chant des sabotiers au travail. Il laissait, en général, ce soin aux industriels paysans d'Uchon qui, l'hiver, lorsque la neige bloquait les maisons, se livraient aux joies ineffables de la « cougnie », de « l'herminette », du « creusoir » et du « paroïr » et, les beaux jours revenus, descendaient, au pas de leurs attelages de vaches, des charis remplis de sabots blancs enfilés par douzaine sur des bâtons.

Mais les sabots, comme le reste, ne pouvaient tenir longtemps. Les hommes désiraient tellement avoir froid aux pieds ! Le père Nectoux fut obligé de vendre des galoches, puis des souliers à semelles de bois pour faire la transition et c'en fut fait du noir de sabot qui sentait si fort et du vernis qui fleurait si bon. Du même coup, les performances sur les glissades d'hiver s'en trouvèrent raccourcies car on imagine mal des raccourcis car on imagine mal des clous. Alors on tourna la page.

Une époque disparaissait : celle de nos jeunes ans, de nos pères avec leurs capuchons et leurs paniers noirs à deux anses, de nos grands-pères avec leurs « gabans » de toile bleue, leurs moustaches qui trempaient dans leur verre et les sabots qui, dans le matin noir, rythmaient le pas lourd des ouvriers qui se rendaient à la mine ou aux fours rougeoyants derrière les bâtiments gris.